



AGRESSION AU QD

Ce matin à 11h35, un détenu a agressé un premier surveillant.

Lors de la distribution du repas au QD, la personne détenue J... demande au premier surveillant s'il peut avoir du feu et du tabac.

Le premier surveillant lui explique qu'il n'en aura pas étant donné qu'il a déclenché volontairement l'alarme incendie la veille (en service de nuit) et qu'il a perturbé la détention.

Suite à ce refus, la personne détenue J... est devenue agressive et menaçante tout en bloquant la porte de sa cellule avec son pied et ses mains.

Malgré plusieurs injonctions du premier surveillant, la personne détenue s'est violemment emportée en arrachant le masque de celui-ci, lui crachant au visage et lui portant un coup de poing à l'œil droit.

Les deux collègues présents sur les lieux sont intervenus afin de mettre fin à l'incident.

Après avoir convaincu la personne détenue J... de se calmer, les collègues ont pu sortir de la cellule en sécurité.

Aussitôt la porte fermée de la cellule, la personne détenue J... a menacé le premier surveillant en ces termes : « fils de pute, quand je sors je te mets une balle dans la tête ».

Le premier surveillant est touché à l'œil droit et un surveillant ressent une douleur à son majeur droit.

Les collègues porteront plainte.

Le bureau local **force ouvrière** exige une sanction disciplinaire maximale et le transfert de la personne détenue J... à l'issue de celle-ci.

Le bureau local **force ouvrière** félicite les collègues qui ont su faire preuve de sang-froid et de maîtrise afin d'éviter le pire.

Le bureau local **force ouvrière** accompagnera les collègues dans toutes leurs démarches administratives.

Le bureau local **force ouvrière** souhaite un prompt rétablissement au premier surveillant.

Le bureau local **FO**
Le 27 septembre 2020